

Sujet: [INTERNET] enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIÈRE

De : Julien Peyrusse <peyrussejulien@gmail.com>

Date : Tue, 25 Sep 2018 22:20:23 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour monsieur le préfet,

Je me permets de vous contacter afin de vous donner mon avis concernant l'enquête publique relative à la centrale biogaz de la ribière.

Je vous expose en deux points pourquoi je suis contre ce projet.

1er point, d'un point de vue professionnel, je suis salarié d'un établissement accueillant une quarantaines de personnes handicapées juste en face de cette centrale. Je suis très inquiet de pouvoir accueillir ces personnes dans de bonnes conditions. Comment leur expliquer qu'ils seront prochainement accompagnés sur notre service avec régulièrement des odeurs pestilentielles un trafic routier important sur un axe inadapté, le bruit des ventilations d'une usine en continu, et j'en passe au niveau des nuisances. Comment assurer leur sécurité lors de leur trajet vers notre établissement. Comment pourrons nous profiter de notre future terrasse. Comment faire des projets d'avenir avec eux, sur un établissement construit depuis seulement 2013 sur des fonds publics. Comment demander à des personnes de rester dans de telles conditions. Autre conséquence, si de nombreuses personnes ne souhaitent plus continuer leur accompagnement que va devenir mon emploi et celui des mes collègues.

2ème point, d'un point de vue citoyen, comment peut on valider un projet industriel en zone urbaine, proche d'habitations et de restaurants. Comment peut on justifier ce projet sans étude carbone correcte, en effet les kilomètres réalisés par les différents camions transportants les déchets vers l'usine ne sont pas comptabilisés dans l'étude du constructeur. Comment peut on laisser épandre le résidu de cette méthanisation sans assurance de sa non dangerosité pour les sols et les nappes phréatiques. Comment peut on laisser circuler autant de camions sur la rue archimede alors que celle ci n'est pas du tout adaptée à un tel flots de camions. Où vont stationner les camions en attente durant leur déchargement, avec quelle sécurité pour les autres utilisateurs de cette rue, piétons comme conducteur. Comment autoriser un tel projet alors que l'expérience prouve que les projets similaires ont été sources de nuisances, de désagréments et de problèmes de sécurité pour leurs riverains.

En conclusion concernant ce projet je vous confirme que j'y suis fermement opposé.

Je vous prie d'agréer monsieur le préfet mes plus respectueuses salutations .

Julien PEYRUSSE

Envoyé de mon iPad